Mise à l'herbe, les années se suivent !

Les vaches laitières du centre de formation ont été mises à l'herbe de-nouveau un jeudi. En 2010 c'était le 1er avril, cette année ce fut le 31 mars 2011. La mise à l'herbe s'est faite encore tardivement cette année car le temps froid ne permettait pas la pousse d'herbe assez rapide (hauteur moyenne de 6 cm). Cette mise à l'herbe comme le montre les photos ci-dessous s'est déroulée dans de bonnes conditions. Depuis, la chaleur est venue mais sans la pluie. L'herbe ne permet pas de nourrir seule les vaches. Le maïs ensilage représente encore plus de la moitié de la ration à fin du mois d'avril. Sans eau, il risque encore de constituer l'essentiel de l'alimentation. Nous avons pu cependant faire un ensilage d'herbe de qualité avec un bon rendement.

Maintenant il faut assurer une bonne gestion du pâturage, car *« il ne suffit pas de faire pousser un maximum l'herbe, encore faut-il l'exploiter correctement » (Le Point sur le pâturage des vaches laitières, 1991).*

La Gestion du Pâturage

D'après : - Le Point Sur Le pâturage des vaches laitières, 1991,
- Stratégies Fourragères, 2008,
- Guide de l'herbe, 1997.

I - Les différents modes de pâturage

a) Le pâturage rationné (ou au fil)

Le pâturage rationné a comme principe de délimiter l'herbage par un fil avant que l'éleveur doit déplacer chaque jour pour délimiter la surface à pâturer. Afin que les vaches ne pâturent pas les repousses, l'éleveur peut mettre un fil arrière. (Le Point Sur Le pâturage des vaches laitières, 1991)

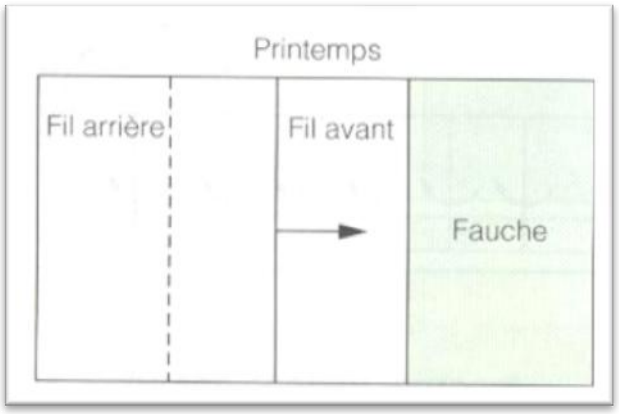

(Source : Le Point sur le pâturage des vaches laitière, 1991)

Tableau 1 : Avantages et inconvénients du pâturage rationné

Avantages	Inconvénients
Très bonne exploitation de l'herbe Pas de refus	Système contraignant Demande du temps de travail en plus avec le déplacement du fil Déplacer les points d'eau souvent

b) Le pâturage tournant (technique de pâturage utilisée à Canappeville)

Pour utiliser la technique d'un pâturage tournant il faut au minimum 4 à 6 parcelles au printemps et 8 à 10 en été. Les pâtures sont exploitées chacune à leur tour. Le principe est de laisser reposer la parcelle le temps d'une reprise de végétation de l'herbe (de 3 semaines au printemps à 40 jours en été).

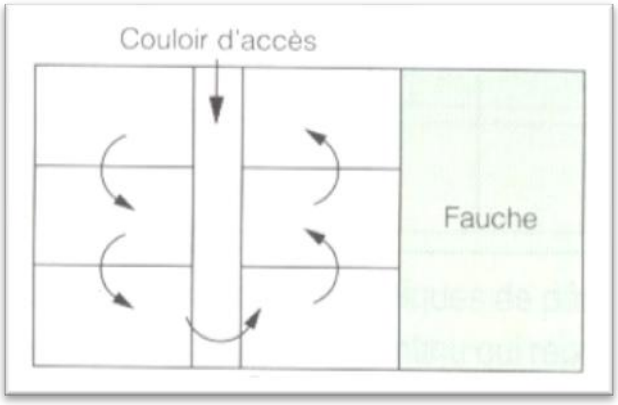

(Source : Le Point sur le pâturage des vaches laitière, 1991)

Tableau 2 : Avantages et inconvénients du pâturage tournant

Avantages	Inconvénients
Rotation par rapport à la pousse d'herbe Clôtures fixes Peu de travail Les dernières parcelles sont fauchées	Fluctuation de la production Plusieurs points d'eau

c) Le pâturage en paddock

Le pâturage en paddock est un mixte des deux modes de pâturages précédents. Ce sont des parcelles de tailles réduites conduites au fil qui est déplacé par l'éleveur.

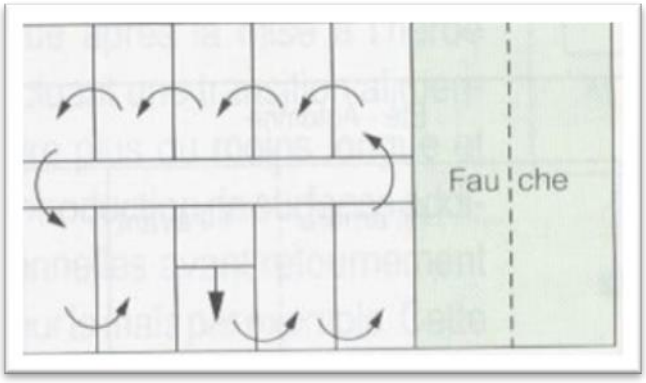

(Source : Le Point sur le pâturage des vaches laitières, 1991)

Les avantages et inconvénients d'une telle technique sont la combinaison des avantages et inconvénients du pâturage rationné et du pâturage tournant

d) Le pâturage continu (ou libre ou fullgrass)

Le pâturage continu est un principe venu de Grande-Bretagne. Le dispositif est très simple : une grande parcelle ou plusieurs parcelles côtes à côtes ouvertes.

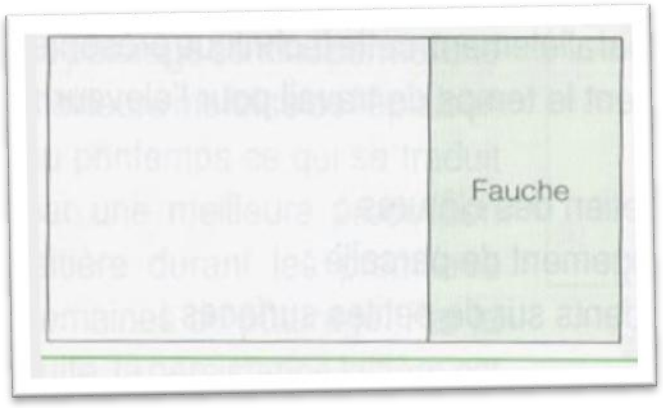

(Source : Le Point sur le pâturage des vaches laitière, 1991)

Tableau 3 : Avantages et inconvénients du pâturage continu

Avantages	Inconvénients
Peu de parcs à entretenir Peu de travail (eau, etc…) Bonne exploitation de l'herbe	Besoin d'une pousse régulière sur toute la saison Le climat doit être assez humide Mesurer la pousse de l'herbe

e) Le zéro pâturage

Le principe du « zéro pâturage » comme l'indique son nom est de faucher chaque jour la quantité d'herbe nécessaire aux animaux et leur apporter.

Tableau 4 : Avantages et inconvénients du zéro pâturage

Avantages	Inconvénients
Pas de piétinement, donc moins de dégradation Pas de refus Plus de clôture Alimentation régulière	Couper l'herbe tous les jours Pas de déjection donc, donc fertilisation en plus Matériel spécifique

II - Les principales règles de conduite d'un pâturage cloisonné (tournant, rationné…)

Afin d'offrir une herbe de bonne valeur alimentaire à ingestibilité élevée, il faut offrir une herbe « jeune », et plus particulièrement une herbe feuillue. Voici les principales règles à respecter pour toujours avoir à offrir de l'herbe au stade feuillu aux animaux :

a)Un déprimage des parcelles pour favoriser le tallage

Le déprimage est une pratique qui favorise le tallage en coupant les épis des plantes précoces. En effet cela consiste à mettre à l'herbe très tôt, avant le stade épis 10 cm. Pour cela il faut mettre les vaches à l'herbe au plus tard dès que la hauteur d'herbe de la parcelle la plus avancée atteint 8cm. Il faut faire un déprimage sur toutes les parcelles ; car cela donne un pied d'herbe plus dense.

b) Pâturer ras

Afin d'éviter les refus il faut sortir les animaux à une hauteur d'herbe moyenne de 5 cm. Au dessous de 5 cm, il y a surpâturage et les réserves de la plante seront détruites, la repousse de l'herbe ne sera pas optimum lors du cycle prochain. Au dessus de 5cm, il y a une perte d'exploitation de l'herbe, et les refus ne seront pas pâturés le cycle suivant

c) Retour sur les premières parcelles pâturées

Le retour sur les premières parcelles pâturées doit se faire lorsque la hauteur d'herbe est comprise entre 12 et 13 cm maximum. (Guide de l'herbe, 1997)

III - Le stock d'herbe disponible grâce à l'herbomètre

Outil connu de nom mais très peu utilisé, l'herbomètre est un réel outil d'aide à la décision pour la gestion du pâturage.

a) L'herbomètre

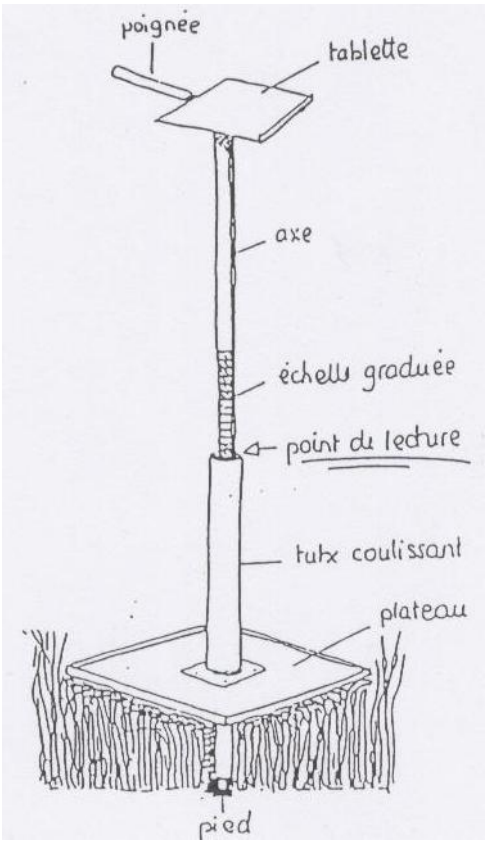

L'herbomètre est un outil de mesure de la hauteur d'herbe et par conséquent une aide à la décision pour la gestion du pâturage (photo ci-contre de « Guide l'Herbe, 1997).

Il est constitué d'un plateau, solidaire d'un tube coulissant sur un axe avec une échelle graduée. En posant l'herbomètre sur le couvert végétal, le plateau aplati l'herbe et donne une mesure en cm. Cette mesure est en relation avec la densité de l'herbe. En effet 1cm herbomètre est égal à 250kg Matière Sèche par hectare.

Afin d'avoir une signification correcte de la quantité de matière sèche d'une herbage, il faut au minimum effectuer 30 mesures sur une parcelle en pâturage continu.

b) Le Stock d'Herbe Disponible

En faisant le tour des parcelles consacrées au pâturage des vaches laitières, un éleveur peut déterminer le stock d'herbe disponible, c'est-à-dire sur pied, à la date de réalisation des mesures… Mais comment le calculer ?

Prenons un exemple,

Les vaches ne doivent pas pâturer plus ras que 5cm, sous peine de détruire la réserve de la plante. Pour une parcelle donnée :

1) après avoir calculé la hauteur d'herbe moyenne grâce aux 30 mesures réalisées avec l'herbomètre, il faut retirer 5cm.
2) Puis multiplier cette hauteur d'herbe par la surface et ensuite par 250 (rappel : 1cm herbomètre=250kg MS/ha). On obtient alors la quantité de matière sèche disponible pour les animaux sur cette parcelle.
3) On répète cette méthode sur l'ensemble des parcelles destinées au pâturage des vaches laitières.
4) On additionne toutes les valeurs de stock herbe disponible par parcelle et on obtient donc le stock d'herbe disponible pour les vaches laitières au jour même.

Monsieur Dupont le 20 avril fait le tour de ses parcelles réservées au pâturage de ses 55 vaches laitières avec son herbomètre, et il calcule son SHD :

Parcelle	**surface en ha**	**Hauteur herbo en cm**	**h-5 en cm**	***250 kg MS**	**herbe dispo en kg de MS**	**herbe dispo en kg de MS / VL**
Cour stagiaires	2.5	6.7	1.7	425	1062.50	19.32
Noyon 1	2.5	6.8	1.8	450	1125.00	20.45
Noyon 2	2.5	7.4	2.4	600	1500.00	27.27
Noyon 3	2.5	7.2	2.2	550	1375.00	25.00
Jardin	2.5	8.5	3.5	875	2187.50	39.77
Perspectives	2.3	7.7	2.7	675	1552.50	28.23
				Total	**8802.50**	**160.05**

Le stock d'herbe disponible ainsi calculé doit être comparé à une norme de SHD. Ces normes sont celles éditées par La Blanche Maison (dans la Manche). Elles prennent en compte la pousse de l'herbe selon les mois.

Si le SHD/VL (Vache laitière) est inférieur à la norme, cela signifie que l'éleveur n'aura pas suffisamment d'herbe disponible sur pied pour une durée de 10 à 15 jours de pâturage, il doit donc ajuster la ration des vaches laitières en complémentant à l'auge (avec du maïs ensilage par exemple) afin d'assurer une bonne gestion de pâturage et de ne pas se retrouver sans herbe disponible pour ses vaches laitières.

Si le SHD/VL est supérieur à la norme, cela signifie que l'éleveur ne va pas avoir besoin d'un tel stock pour les 10 à 15 jours suivants, et qu'il est préférable de faucher une parcelle pour ne pas perdre la qualité de l'herbe.

Dans l'exemple, le SHD de Mr Dupont est de 160.05 kg MS/VL. Au 20 avril la norme de SHD indique 160 kg MS/VL. Dans ce cas l'agriculteur ne doit rien changer à sa technique de pâturage.

Conclusion

Une bonne gestion de pâturage est régie par quelques règles simples : déprimage des parcelles lors de la sortie d'hiver, éviter le surpâturage, le sous pâturage, ne pas laisser se déborder par l'herbe en calculant le stock d'herbe disponible… L'outil le plus adapté pour mesurer la hauteur d'herbe est l'herbomètre. Au centre de formation à Canappeville, le Stock d'Herbe Disponible est calculé une fois par semaine, par les stagiaires !

Bibliographie :

Guide de l'herbe, B. Houssin, Chambre d'agriculture de la Manche, 1997.

Les techniques de pâturage, D. Caillaud, A. Pflimlin, F. Chenais, A. Le Gall, J. Legarto, Point sur le pâturage des vaches laitières, pages 45-55, 1991.

Stratégies Fourragères L. Vignau-Loustau, C. Huyghe, Edition France Agricole, 2008.

Aurélie NOTTEBOOM